

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 9 janvier 2020

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Bodin, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoir : Mme Chevalier donne pouvoir à M. Poupard.

Absent excusé : M. Courtois.

Finances

Tarif de location des salles pour 2020 - Le conseil municipal fixe le tarif suivant à partir du 1^{er} mars 2020 :

SALLE DU CORMIER		
<u>Familles : réunions famille, mariage, repas, etc.</u>	Les Cerqueux	Hors commune
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 1	514.00 €	668.00 €
SALLE ENTIERE avec cuisine - Jour 2	244.00 €	317.00 €
<u>Sous-total salle entière 2 jours avec cuisine</u>	<u>758.00 €</u>	<u>985.00 €</u>
CUISINE - Jour 1	92.00 €	120.00 €
CUISINE - Jour 2	64.00 €	83.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 1	351.00 €	456.00 €
SALLE PODIUM avec CUISINE - Jour 2	188.00 €	244.00 €
<u>Sous-total salle podium 2 jours avec cuisine</u>	<u>539.00 €</u>	<u>700.00 €</u>
SALLE PODIUM avec CUISINE (tarif semaine hors veille de jours fériés)	265.00 €	345.00 €
SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 1	109.00 €	142.00 €
SALLE BAR ou SALLE CANTINE (sans cuisine) - Jour 2	41.00 €	53.00 €
<u>Sous-total Salle BAR ou CANTINE (sans cuisine) 2 jours</u>	<u>150.00 €</u>	<u>195.00 €</u>
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 1	201.00 €	261.00 €
SALLE CANTINE (avec cuisine) - Jour 2	105.00 €	137.00 €
<u>Sous-total Salle CANTINE + cuisine 2 jours</u>	<u>306.00 €</u>	<u>398.00 €</u>
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 1	460.00 €	598.00 €
PODIUM + BAR ou CANTINE avec cuisine jour 2	229.00 €	298.00 €
<u>Sous-total PODIUM+BAR ou CANTINE +CUISINE 2 jours</u>	<u>689.00 €</u>	<u>896.00 €</u>
<u>Associations : repas, soirée dansante, etc.</u>	Les Cerqueux	
Salle entière	165.00 €	
Salle A ou salles B & C réunies	83.00 €	
Salle bar (B) ou salle cantine (C)	50.00 €	
Salle A + salle B ou C	133.00 €	
<u>Associations : concours palets, belote, loto</u>	Les Cerqueux	
Salle entière	118.00 €	
Salle A ou salles B & C réunies	61.00 €	
Salle A + B ou C	96.00 €	
Arbre de Noël des écoles	Gratuit	
SALLE ST JACQUES	Les Cerqueux	Hors commune
Particulier avec nettoyage 1 journée	161.00 €	209.00 €
Particulier avec nettoyage 2 ^{ème} jour	67.00 €	87.00 €
<u>Sous-total 2 jours Salle St Jacques</u>	<u>228.00 €</u>	<u>296.00 €</u>
Associations	66.00 €	

SALLE ESPOIR	Les Cerqueux	Hors commune
Particulier avec nettoyage 1 journée	109.00 €	142.00 €
Particulier avec nettoyage 2 ^{ème} jour	41.00 €	53.00 €
<i>Sous-total 2 jours Salle Espoir</i>	<i>150.00 €</i>	<i>195.00 €</i>
Associations	50.00 €	
SALLE OMNISPORTS	Les Cerqueux	Hors commune
Salle omnisports : soirée dansante, repas, fêtes	163.00 €	
Salle omnisports + salle Espoir pour vin d'honneur (1) - (2)	122.00 €	159.00 €
Vin d'honneur extérieur : salle Espoir (1)	62.00 €	81.00 €
(1) nettoyage à la charge des utilisateurs		
(2) Possibilité réservée aux habitants des Cerqueux qui louent la salle du Cormier		

Prêt de salle après les sépultures – Le conseil municipal décide de maintenir la mise à disposition gratuite d'une salle, en fonction des disponibilités, pour les rassemblements familiaux après les sépultures. Néanmoins, un contrat sera signé avec la famille et un chèque de caution équivalent au montant du ménage sera demandé. Le chèque sera encaissé si le ménage n'est pas fait correctement.

Tarif cimetière – A compter du 1^{er} janvier 2020, le tarif est le suivant :

Concession	2 m²	Columbarium	Grande case	Petite case
50 ans	43 €			
30 ans	36 €	30 ans	600 €	325 €
15 ans	28 €	15 ans	400 €	225 €

Droit de place – Maintien du tarif de l'année précédente

Commerçants non sédentaires

- Tarif sans électricité 5 € par passage
- Tarif avec électricité 7 € par passage

Forains

- Tarif électricité et eau compris 7 € par jour et par caravane

Subventions 2020 – Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ABC Badminton.....	230 €
Cerquoise Amicale Vélo.....	500 €
CHASSEURS.....	182 €
CLAC.....	674 €
COMITÉ DE JUMELAGE.....	500 €
COMITÉ DES FÊTES.....	1 000 €
CSSP.....	780 €
DEFENSE DES CULTURES.....	189 €
FAMILLES RURALES.....	1 000 €
SOLEINE.....	691 €
Somloiryzernay foot.....	1 200 €
UNC (Union des anciens combattants).....	550 €
A.P.E.L. Ecole Notre Dame de la Pierre Bleue.....	1 110 €
Foyer socio-éducatif Collège La Vallée du Lys.....	20 €

Foyer des jeunes – Le versement de la subvention n'interviendra que si les dégradations cessent.

Anciens combattants – La subvention est de 280 € + 330 € qui sont versés exceptionnellement pour couvrir les frais liés aux rassemblements qui auront lieu aux Cerqueux cette année.

Frais fonctionnement école privée – Le conseil municipal accorde la participation suivante :

⇒ 452 € par élève du primaire x 74 élèves = 33 448 €

⇒ 880 € par élève de maternelle x 37 élèves = 32 560€

Montant total de la participation : 66 008 €. Cette somme sera versée mensuellement à partir de janvier 2020.

Affaires sociales

Cantine – Conformément à la Loi Egalim, un menu végétarien est proposé chaque semaine depuis le 1^{er} janvier 2020.

Personnel service enfance – Le maire informe le conseil municipal qu'Amélie Simonneau a reconduit sa disponibilité pour une année supplémentaire. Le contrat de Béatrice Pineau sera donc prolongé pour la durée de la disponibilité. Par ailleurs, suite à la demande d'une animatrice de diminuer son temps de travail, une nouvelle répartition des horaires est à l'étude.

Assistants maternelles – Les assistantes maternelles souhaitent organiser une deuxième matinée récréative, le mardi, chaque semaine en supplément de celle organisée avec le RAM. La commission est chargée d'étudier cette demande et notamment de voir si cette demande est compatible avec le fonctionnement (ménage, etc.)

Bâtiments communaux

Église

Rénovation des façades - Un nouveau devis a été établi par l'entreprise Deveaud. Compte tenu du montant, un deuxième devis sera demandé à une autre entreprise.

Meuble de la sacristie – L'entreprise Uzureau doit répondre prochainement.

Maison de l'enfance – Le vitrage a été changé.

Salle St Jacques – Le vidéoprojecteur est installé.

Voirie - Urbanisme

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé 29, rue de l'église.

Les membres de la commission demandent au maire s'il est possible d'intervenir pour deux maisons situées rue de l'église dont les façades sont peu esthétiques. Le maire répond que tant que les immeubles ne constituent pas un péril, il n'y a pas d'intervention possible.

Éclairage public – Malgré une réparation, l'un des deux lampadaires situés devant la mairie penche. Des devis ont été demandés au SIEMML d'une part pour le remplacement du mât du lampadaire endommagé et d'autre part pour le remplacement des deux lampadaires par le même modèle que ceux de l'aménagement de l'îlot du Cureau.

Chemin du Cureau – Suite à la dernière réunion du conseil municipal un devis comparatif a été demandé à l'entreprise ADRÉ pour le géoréférencement des réseaux. Celui-ci s'élevant à 750 € HT, le devis de Topoplan a été validé pour un montant de 600 € HT.

Opération Maine et Loire Habitat – L'aménagement du chemin piétonnier entre le lotissement de La Hayère et les maisons de Maine-et-Loire Habitat est à la charge de la commune. Un devis a été établi par l'entreprise Bouchet pour un aménagement de cette zone en sablon. Un devis comparatif va être demandé à une autre entreprise.

D'autre part, une clôture en grillage sera posée le long de la haie située en bordure de la voie qui dessert les logements. Montant 932.38 € TTC.

Cimetière – Un plan d'aménagement de l'espace cinéraire est à l'étude : rehausse sur le columbarium existant, installation de cavurne aménagement paysager. Il reste environ 70 places disponibles dans le cimetière.

Matériel – Le conseil municipal valide l'achat d'un désherbeur à gaz sur roues.

Travaux de voirie – M. et Mme Roland Cailleau ont signalé que, contrairement à ce qui est indiqué dans le bulletin municipal, les travaux de réfection du chemin de « La Gannerie » n’ont pas été réalisés. Louis-Marie Guetté précise que ces travaux ont bien été programmés mais pas encore réalisés.

Lotissement du Champ Blanc – Il va être demandé aux derniers constructeurs d’enlever les tas de terre qui sont entreposés sur les parcelles afin de rendre le lotissement plus accueillant.

Agglomération du Choletais

Finances – Le maire informe le conseil municipal qu’un fonds de concours d’un montant de 15 000 € sera versé à la commune par l’AdC pour financer les travaux d’aménagement de la Salle St Jacques. Le conseil municipal accepte ce fonds de concours.

Économie – Concernant le projet d’extension de l’entreprise Brémond, le maire informe le conseil municipal que le Département a donné son accord pour la sortie des véhicules légers sur la RD 148. Néanmoins, le maire rappelle que le projet nécessite une modification du PLU et que cette procédure est longue.

Prochaines réunions

Commission Affaires sociales	Jeudi 23 janvier	20h30
Réunion avec les associations	Vendredi 24 janvier	20h00
Maire/adjoints	Lundi 10 février	20h00
Conseil Municipal :	Jeudi 13 février	20h15
Commission bâtiments		
Commission Voirie		
Commission finances	Mardi 25 février	20h15
Maire/adjoints	Mardi 25 février	19h30
Conseil Municipal	Jeudi 5 mars	20h15